



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Licence Informatique



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Composante
Institut Galilée



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

La licence mention informatique a pour objectif de faire acquérir les connaissances académiques et les méthodes de travail permettant une poursuite d'étude dans tous les domaines de l'informatique (développement logiciel, gestion et analyse de données, informatique fondamentale).

De nombreux projets et travaux pratiques permettent aux étudiants de comprendre, au fur et à mesure de leurs acquisitions, les applications concrètes qui en résultent.

En troisième année, possibilité pour les étudiants ayant de très bonnes compétences de suivre la formation à l'Université della Campania « Luigi Vanvitelli » de Caserta (près de Naples) dans le cadre d'un partenariat de double diplomation. Les cours sont donnés en anglais et un cours d'italien est proposé pour faciliter l'intégration.

Objectifs

Le cursus de formation est construit afin d'apporter aux étudiants des connaissances de base dans tous les principaux domaines de l'informatique liés au développement logiciel. Ces enseignements sont complétés par des enseignements transversaux (Anglais, Techniques d'Expression et de Communication, Exploration d'un Projet Professionnel, Méthodologie du Travail Universitaire, Bureautique scientifique, Projet Voltaire, Sport, stage) et

l'apport de disciplines complémentaires (principalement les mathématiques), destinés à compléter la formation dans l'objectif d'une poursuite d'études en master d'informatique. Les nombreux projets proposés dans le cursus ainsi que la possibilité offerte aux étudiants d'effectuer un stage au dernier semestre, permettent aussi d'envisager une insertion professionnelle de qualité pour les titulaires du diplôme.

Savoir-faire et compétences

- Concevoir et développer des programmes et applications informatiques ;
- Définir et réaliser les phases et procédures de tests techniques et fonctionnels de programmes et applications informatiques ;
- Élaborer et rédiger les documents et supports techniques à destination des développeurs, des utilisateurs, des services informatiques ;
- Contrôler et analyser le déroulement des travaux et le fonctionnement des systèmes, des réseaux, des outils et périphériques ;
- Modéliser, mettre en œuvre et maintenir des bases de données.



Organisation

Contrôle des connaissances

Contrôle continu

Aménagements particuliers

Sportif ou artiste de haut niveau, étudiants salariés : un contrat pédagogique est établi, dispensant les étudiants concernés des évaluations continues (sauf sport). Les étudiants doivent se déclarer au secrétariat au plus tard 3 semaines après le début du semestre concerné.

Admission

Conditions d'admission

Baccalauréat ou équivalent

Modalités de candidature

Les procédures de candidature sont disponibles sur le site web

galilee.univ-paris13.fr

Droits de scolarité

Contribution Vie Etudiante et de Campus : Tarif national en vigueur

Droits nationaux pour la licence (LMD), Tarif national en vigueur

Frais de formation (formation continue) :

- Dans le cadre d'une prise en charge : 4400 euros ;
- Demandeur d'emploi non financé (avec accompagnement spécifique) : 1000 euros ;
- Demandeur d'emploi et individuel non financé et Bénéficiaires des minimas sociaux : Régime Formation initiale.

Capacité d'accueil

Environ 100 étudiants par année

Pré-requis recommandés

Baccalauréat série scientifique recommandé.

Et après

Poursuite d'études

Les étudiants diplômés de la licence mention Informatique peuvent candidater pour intégrer la première année du Master Informatique de l'Institut Galilée. (deux parcours : Exploration Informatique des Données et Décisionnel / Programmation et Logiciels Sûrs).

À l'issue de la deuxième ou de la troisième année de licence, possibilité d'entrée sur concours en école d'ingénieur et plus particulièrement sur dossier en première année de l'école d'Ingénieur Sup Galilée spécialité informatique sous statut étudiant ou apprenti.



Passerelles et réorientation

- À l'issue du premier semestre de la licence, possibilité de se réorienter dans l'une ou l'autre des mentions de licences de l'Institut Galilée ;
- À l'issue de la deuxième année de licence, possibilité d'entrée sur concours en école d'ingénieur et plus particulièrement sur dossier en première année de l'école d'Ingénieur Sup Galilée spécialité informatique.

Insertion professionnelle

Secteurs d'activités :

Sociétés de service en informatique, services informatiques des entreprises (tous secteurs).

Types d'emplois accessibles :

- Administrateur Réseau ;
- Développeur d'applications informatiques ;
- Développeur de sites Web ;
- Programmeur ;
- Adjoint d'un ingénieur ou d'un chef de projets ;
- Concours de la fonction publique.

Contacts



Contacts

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

🌐 <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

Responsable pédagogique

Pierre FOUILHOUX

Responsable administratif

Secrétariat de la Licence informatique 1ère année

☎ 01 49 40 38 18

📍 Institut Galilée, 99 avenue J.-B. Clément

Responsable administratif

Secrétariat de la Licence informatique 3ème année

☎ 01 49 40 36 57

📍 Institut Galilée, 99 avenue J.-B. Clément

Responsable administratif

Contact formation continue

☎ 01 49 40 37 64

✉ acc-cfc@univ-paris13.fr

🌐 <http://www.fcu-paris13.fr/site/Home.html>

Responsable administratif

Contact validation des acquis

☎ 01 49 40 37 04

✉ svap-cfc@univ-paris13.fr

Responsable administratif

Secrétariat de la Licence informatique 2ème année

☎ 01.4940.30.10

📍 Institut Galilée - 99 av JB Clément

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)



Organisation

Chaque semestre de la licence comprend environ 300 heures d'enseignement.

Le premier semestre de la licence comprend des UE communes avec la mention mathématiques permettant une réorientation à la fin du 1er semestre.

Sur l'ensemble du cursus les enseignements fondamentaux en petits groupes (i.e. TD, TP ou projets) sont privilégiés, ils occupent au minimum la moitié des volumes horaires d'enseignements. Des travaux pratiques en salle informatique sont organisés pour tous les enseignements où cette modalité pédagogique est adaptée, dans ce cas ils occupent au minimum un tiers du volume horaire (i.e. 1/3 CM, 1/3 TD, 1/3 TP). En complément, dans la majeure partie des enseignements des devoirs ou projets à réaliser (seul ou en petits groupes, sur ordinateur ou non) sont demandés aux étudiants, l'évaluation de ces travaux est prise en compte dans le contrôle des connaissances.

Des UE de Culture Générale (Méthodologie du travail universitaire, Anglais, Bureautique scientifique, Sport, Projet Voltaire, Techniques d'Expression et de communication) sont présentes de manière obligatoire à chaque semestre pour l'équivalent de 4 à 6 ECTS. Des UE d'ouverture vers le monde professionnel, telles que l'Exploration d'un projet professionnel (au niveau 2), stages ou projet et enquête industrielle (au niveau 6) sont aussi incluses dans la formation afin de permettre aux étudiants de se confronter aux objectifs et exigences des entreprises du domaine de leur formation.

En 1ère année de licence, l'étudiant a à sa disposition plusieurs outils pédagogiques (l'astérisque signale les outils facultatifs) pour aider à sa réussite :

- Une semaine d'accueil ;
- Contrôle continu ;
- Tutorat sur le créneau du déjeuner (étudiants, en 3ème année ou plus, présents pour aider à comprendre les cours)* ;
- Soutien (cours de rattrapage par les enseignants avant la session de rattrapage)* ;

Chaque semestre, tout étudiant peut suivre une UE libre. Les points obtenus au-dessus de la moyenne seront ajoutés au total à la fin du semestre concerné.